Organisme de bassin versant du fleuve Saint-Jean

Grand Corégone

Coregonus clupeaformis

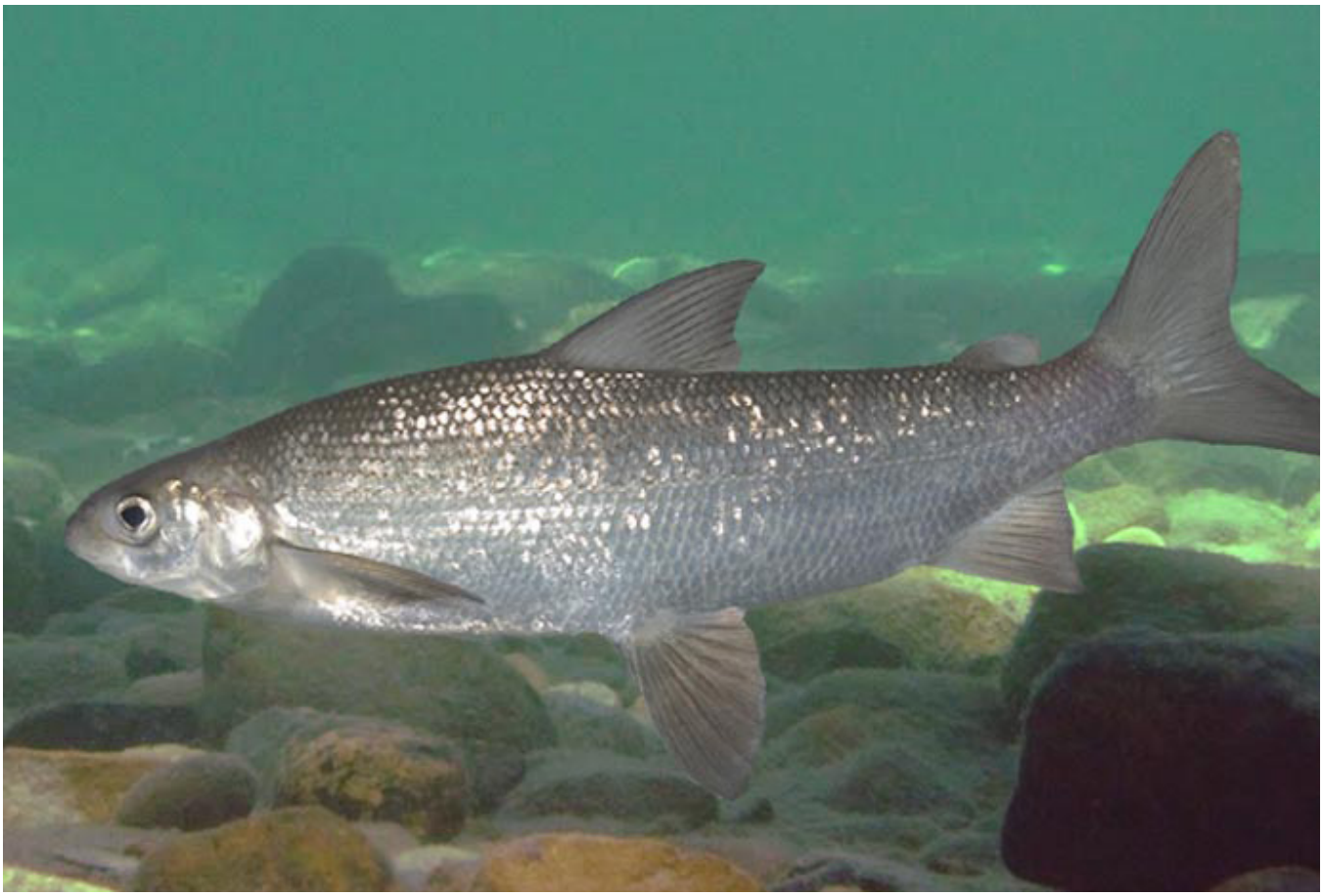

Source: https://www.sepaq.com/parcs-quebec/blogue/article.dot?id=11efb028-a983-4d4c-a1be-a8475dcb3163

Pêches et Océans Canada | Fisheries and Oceans Canada

Le grand corégone, Coregonus clupeaformis, également appelé Attikamek par certains autochtones est un poisson d'eau douce, indigène et très répandu dans le nord des États-Unis d'Amérique et partout au Canada, à l'exception de l'archipel de l'Arctique. Les populations de corégones du HSJ sont composées d'une forme normale et d'une forme naine[1], conséquence de l'évolution des communautés lacustres constituées suite au retrait des glaciers[2]. Ces deux variétés de corégone peuvent se retrouvent aux lacs Témiscouata, de l'Est et Cliff (Maine). La forme normale, qui est la plus commune, peut mesurer 50 à 60 cm de longueur et peser 2 kg.

Caractéristiques physiques de l'habitat

HABITAT	
Type de cours d'eau	Lacs et rivières Grand corégone anadrome: eaux côtières saumâtres des Baie-James, d'Hudson et d'Ungava et grandes rivières
Bathymétrie	Hypolimnion Utilise toutes les profondeurs dans les lacs du Nord Dans les lacs du Sud, le grand corégone se déplace vers les eaux froides des profondeurs en été
Migration	Grande activité en juin et octobre[3]

Paramètres de tolérances physiologiques

QUALITÉ DE L'EAU (TOLÉRANCE PHYSIOLOGIQUE)[4]	
Température	Eau froide (10 à 13°C). - Optimale 10.6°C Dans les lacs du Sud, le grand corégone se déplace vers les eaux froides Le corégone nain est considéré sténotherme Hypolimnion
Oxygène dissous	Eau bien oxygénée de plus de 5 mg/l[4] Espèce très sensible aux variations de l'oxygène dissous[5]

[1] http://obvfleuvestjean.com/wp-content/uploads/2016/10/OBVFSJ_PDE_06_Diagnostic_07.pdf
[2] https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-especes-peril/evaluations-rapports-situations-cosepac/coregone-pygmee-2016/partie-2.html#_4_1
[3] http://www.geo.cmquebec.qc.ca/GeoSuite/DocumentsAttachesWeb/tcrq/fiches/F2-03_Faune-flore.pdf
[4] https://www.registrelep-sararegistry.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=138D87A9-1&printfullpage=true
[5] http://www.ctri.qc.ca/medias/Effet-des-pratiques-foresti%C3%A8res-sur-lhabitat-du-poisson.pdf

Régime alimentaire

RÉGIME ALIMENTAIRE	
Diète	Benthivore Larves d'insectes aquatiques et insectes terrestres (capturés en surface) Mollusques, crustacés, plancton Petits poissons et œufs de poissons Cannibalisme
Prédateurs	Touladi, lotte

Conditions écologiques de la reproduction

REPRODUCTION	
Maturité sexuelle	Généralement entre 5 à 7 ans et de 32 à 38 cm
Saison	Automne, septembre à décembre en fonction de la latitude
Type de frayère	Rives et hauts-fonds des lacs, parfois rivières tributaires Eau peu profonde (< 7,6 m) à fond dur ou rocailleux, parfois sablonneux Le frai a lieu principalement la nuit
Nid	Aucun nid n'est construit Œufs sont déposés au hasard sur les frayères
Ponte	20 000 œufs par kg de poids corporel de la femelle Les œufs de diamètre 2,3 mm au moment de la ponte et de 3,0 à 3,2 mm après 24 heures dans l'eau
Éclosion	Printemps, en avril ou mai

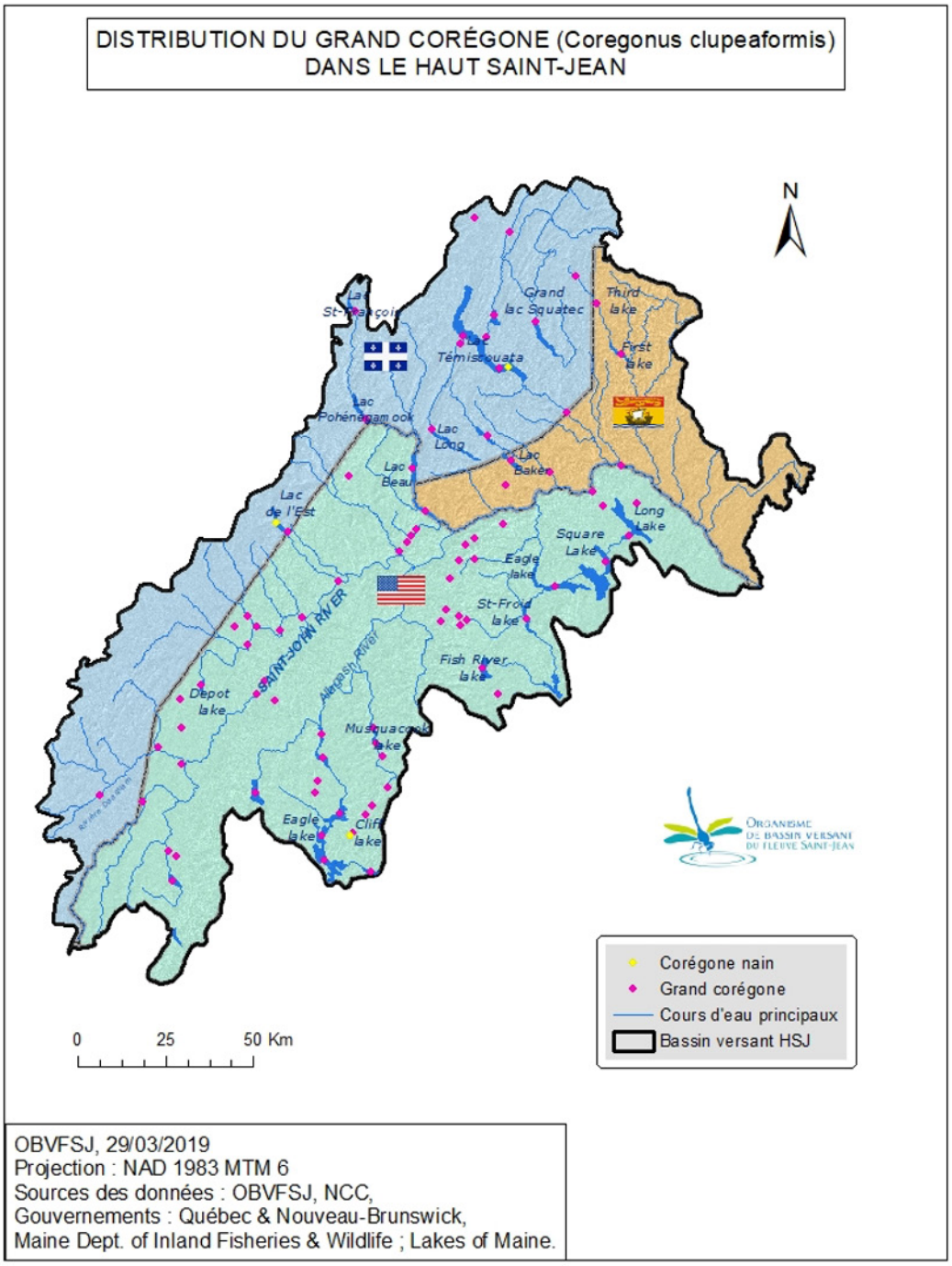

Figure: carte de distribution du grand corégone et du corégone nain

Valorisation économique et culturelle

Au Canada, le grand corégone est le poisson d'eau douce ayant la plus grande valeur commerciale. Au Québec, cependant, son exploitation commerciale n'est pas si étendue. Une aquaculture commerciale existe. Le corégone nain n'est pas une cible de la pêche sportive.

Pressions et menaces

L'envasement des frayères consécutif à l'aménagement de ponceaux est considéré comme une menace potentielle au renouvellement naturel des populations.

L'enrichissement en nutriments des cours d'eau par les eaux de drainage agricoles, urbaines et industrielles (forestières), peut se traduire par une prolifération d'algues et une baisse de l'oxygène dissous, nuisibles aux corégones. Les populations de grand corégone sont considérées comme en situation de déclin en raison, notamment, des conséquences de l'accumulation de nutriments et de l'eutrophisation accélérée de ses frayères.

Les fluctuations du niveau des plans d'eau, liées au fonctionnement des barrages hydro-électriques, impactent négativement la migration et le cycle de développement des œufs du corégone. Le barrage Madawaska, par exemple, est un obstacle au déplacement de plusieurs espèces, dont le corégone.

Compte tenu de ses tolérances physiologiques, le grand corégone est considéré comme un bon indicateur de la qualité des eaux où il vit.

Mesures de conservation

L'espèce n'est pas considérée en péril au Canada, mais des constats de déclin de populations, à différents endroits, sont assez largement documentés. Dans le Maine, le professeur Louis Bernatchez fait état de la disparition du corégone nain au niveau d'une douzaine de lacs. Dans le HSJ, un ensemencement de l'espèce est réalisé à Eagle lake dans le Maine (Cf. carte des ensemencements).

Le corégone nain n'est pas une cible de la pêche sportive. C'est pourquoi l'espèce ne figure pas sur la liste des espèces visées par les limitations des réglementations provinciales relatives à cette activité. La pêche sportive au grand corégone est quant à elle assujettie aux restrictions portant sur la détention de permis, les zones autorisées et un calendrier d'ouverture et de fermeture des saisons de pêche. C'est le cas notamment au niveau de la rivière Touladi dans le HSJ[6].

[6] https://mffp.gouv.qc.ca/publications/enligne/faune/reglementation-peche/pdf/impression/Regles-generales.pdf